

CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL

SESSION 2024

ÉPREUVE DE RAPPORT TECHNIQUE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Élaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : BÂTIMENTS, GÉNIE CIVIL

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraph.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 26 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

Vous êtes technicien territorial, rattaché à la direction des bâtiments de la commune de Techniville (45 000 habitants). Vous êtes nommé chef de projet pour piloter l'opération de construction du centre technique municipal.

Les élus souhaitent développer une démarche exemplaire en matière de réemploi de matériaux de construction dans le cadre de ce projet.

Le directeur des bâtiments vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur le réemploi des matériaux dans le bâtiment.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Bâtiment : comment faire du déchet une ressource » - Laetitia Van Eeckhout - *lemonde.fr* - 21 novembre 2019 - 4 pages
- Document 2 :** « #28 - Vers la massification du réemploi des matériaux de construction » - Coline Blaison - *construction21.org* - 1^{er} octobre 2021 - 6 pages
- Document 3 :** « Réemploi : les maîtres d'ouvrage changent leurs habitudes » - Romain Cayrey - *lemoniteur.fr* - 12 mars 2021 - 3 pages
- Document 4 :** « Responsabilités : le réemploi de matériaux fait-il bouger les lignes ? » - Marie Picard - *lemoniteur.fr* - 27 mars 2020 - 3 pages
- Document 5 :** « Recycler le béton dans du béton » - Jean-Paul Stéphant - *la Gazette.fr* - 4 novembre 2019 - 2 pages
- Document 6 :** « Immobilier : pourquoi est-il important de recycler le bâti ? » - *challenges.fr* - 8 novembre 2021 - 2 pages
- Document 7 :** « Dix maîtres d'ouvrage normands sur les rails du réemploi de matériaux » - Benoit Delabre - *gazettenormandie.fr* - 23 mai 2022 - 2 pages
- Document 8 :** « Vos diagnostics immobiliers en cas de démolition » - *AC Environnement* - consulté le 19 décembre 2023 - 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Dans un souci environnemental, les impressions en noir et blanc sont privilégiées.

Les détails non perceptibles du fait de ce choix reprographique ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.